



17 octobre 2006

Journée Mondiale du refus de la misère

Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme

Paris, Trocadéro

Prise de parole commune
Amnesty International France
Mouvement ATD Quart Monde
Réseau Action Mondiale contre la Pauvreté France
Secours Catholique Caritas France

A l'occasion de cette journée mondiale du refus de la misère, nous voulons réaffirmer, en reprenant les termes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, que « *l'idéal de l'être humain, libre de parler et de croire, libéré de la terreur et de la misère* », peut être réalisé si sont créées les conditions de l'exercice, par chacun, des droits économiques, sociaux et culturels, de même que des droits civils et politiques.

Nous, Amnesty International France, ATD Quart Monde, le Secours Catholique Caritas France et le réseau Action Mondiale contre la Pauvreté France, qui regroupe les principales ONG françaises, des syndicats et des collectivités locales, voulons être ensemble aujourd'hui pour marquer notre solidarité avec ces millions de femmes, d'hommes et d'enfants de par le monde qui résistent, chaque jour, à la misère, à la faim, à la violence, au non accès à l'éducation, à la santé et à un emploi décent.

Des organisations syndicales, la CGT, la CFDT et la CFTC ont tout particulièrement souhaité s'associer à cette journée et soutenir cette déclaration commune de nos associations.

Nous voulons nous unir pour répondre à l'espérance de tous ceux qui attendent un monde où leurs enfants ne connaîtront pas la même souffrance qu'eux. Ils ne pourront pas vaincre l'enfermement dans la misère, s'ils restent seuls et si leur voix n'est pas entendue.

Au delà de nos diversités, ce sont des valeurs communes qui nous rassemblent aujourd'hui. Ce sont nos idéaux de protection des droits de l'Homme, de justice, de fraternité, de démocratie. C'est notre refus, absolu, de voir des hommes, des femmes, des enfants, méprisés par d'autres et broyés par des politiques, économiques ou sociales, quelles qu'elles soient. C'est notre volonté commune que soit respectée la dignité et l'humanité de chaque personne.

2) Ces valeurs communes qui nous unissent, nous les pensons largement partagées par nos concitoyens, et elles ont entraîné des engagements nationaux et internationaux :

Notre pays a ratifié en 1981 le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels, qui l'engage à progresser dans la mise en oeuvre concrète de ces droits.

En 1996, il a ratifié la Charte sociale européenne révisée.

En 1998, il a adopté la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, affirmant que la lutte contre les exclusions est un impératif national et la priorité des politiques publiques. Il s'engage à garantir l'accès de tous aux droits fondamentaux.

En 2000, la Communauté Internationale s' est engagée sur des objectifs précis de réduction de la pauvreté d' ici 2015, appelés objectifs du Millénaire pour le développement.

Tous ces engagements sont fondés sur une vision de l' homme et de notre vie ensemble. Ils sont constitutifs de notre identité.

3) Mais nos sociétés peinent à traduire en actes les idéaux de justice et de fraternité qu' elles affichent. Ces idéaux sont chaque jour niés, foulés au pied, par le manque de volonté politique de celles et ceux qui nous gouvernent et par notre insuffisance de réaction collective face à la misère.

Aujourd' hui encore, en France et en Europe, des familles entières sont mises à la rue parce qu' elles n' ont pas assez de revenus pour payer un loyer, mais aussi parce que des citoyens font pression et refusent qu' elles vivent dans leur voisinage et qu' elles partagent l' école de leurs enfants.

Aujourd' hui encore des enfants sont séparés de leurs parents à cause de la misère. Et, à travers le monde, des millions de parents connaissent aussi la déchirure de la séparation, contraints par la grande pauvreté à confier leurs enfants à des orphelinats ou à l' adoption.

Aujourd' hui encore des milliers de jeunes quittent chaque année le système scolaire sans formation, et, à travers le monde, des millions d' autres n' ont accès à aucune instruction.

Aujourd' hui encore des populations entières dépendent, pour leur survie, de dispositifs d' urgence : distributions alimentaires, hébergements d' urgence, secours financiers d' urgence... sans même la possibilité de rejoindre le droit commun. A travers le monde, des millions de personnes sont ainsi contraintes par la misère à quitter leur pays dans des conditions de grande détresse, et sont accueillies sous le signe de la suspicion et du rejet dans des sociétés qui ont tendance à se refermer sur elles-mêmes.

Cette situation n' est pas une fatalité, comme le rappelle le texte de la Dalle, scellée en ce lieu par Joseph Wrésinski le 17 octobre 1987.

M. Kofi Annan, secrétaire général de l' ONU, disait récemment que, pour la première fois de son histoire, l' Humanité possède aujourd' hui tous les moyens humains, techniques et financiers pour éradiquer la pauvreté. C' est un formidable espoir, mais qui demande volonté et courage politique, et soutien des citoyens.

A l' heure où notre pays se dirige vers des échéances électorales importantes, c' est à ce courage politique que nous appelons, et c' est à ce soutien des citoyens que nous voulons contribuer.

4) Car c' est bien devant un véritable choix de société que nous sommes.

Faisons le choix d' une société des droits de l' Homme où chaque personne aura accès aux droits humains fondamentaux, et refusons une société où toute une partie de la population serait renvoyée pour sa survie aux mesures d' urgence, à l' assistance érigée en système, et au bout du compte à la dépendance, au mépris et au risque d' abandon.

Sans cette exigence en termes de respect des droits fondamentaux, les personnes en grande pauvreté ne possèdent pas les sécurités nécessaires pour que leur courage et leurs efforts portent leurs fruits : comment garder un travail sans logement, comment apprendre à l' école sans eau, chauffage ni électricité à la maison ?

Sans l' exigence et le guide des droits fondamentaux, toutes nos sociétés accroissent leurs richesses sans pour autant mettre fin à la misère.

Exigeons que les obligations contenues dans les textes nationaux et internationaux soient appliquées. Exigeons que l' accès aux droits fondamentaux devienne, dans la réalité, la priorité des politiques publiques, et que l' Etat n' abandonne pas sa responsabilité de garant du droit.

Un premier pas significatif serait l' engagement de nos futurs élus de travailler dès leur prise de

fonction pour que plus personne ne soit obligé de vivre à la rue ou dans un habitat indigne, et que le droit au logement devienne opposable, donc effectif.

Faisons le choix d' une société de cohésion sociale et de fraternité et refusons de céder à la méfiance, à la stigmatisation des exclus et à la culpabilisation des plus pauvres.

Ceux-ci ne cessent de nous dire le poids du regard porté sur eux :

- comment habiter un quartier qui vous rejette ?
- Comment s' insérer dans une entreprise sans l' accueil et le soutien des compagnons de travail ?
- Comment réussir à l' école si l' on s' y sent en danger ?
- Comment exercer ce droit qu' est la liberté d' expression si on survit sous la dépendance de l' autre ?

Nous sommes dans un monde où les inégalités s' accroissent, entraînant peur de l' avenir et tentation de repli sur soi. Nous ne pouvons accepter le sauve-qui-peut individualiste comme seule issue. Nos engagements aux côtés des populations en difficulté dans de nombreux pays nous amènent à affirmer au contraire que notre véritable sécurité réside aussi dans notre solidarité. Car si nous acceptons que certains, les plus fragiles, soient abandonnés sur les bords de la route aujourd' hui, alors nous sommes tous menacés pour demain.

Faisons le choix d' une société qui mise sur la reconnaissance et la participation active des personnes en difficulté elles-mêmes. Et refusons une société qui se passerait de l' apport et de la contribution de certains d' entre nous.

Sans la prise en compte de l' expérience et du savoir des personnes en grande pauvreté, les réformes et les stratégies de développement, risquent à tout moment de faire d' elles les cibles de programmes inadaptés, pensés par d' autres, et risquant d' accroître les inégalités au lieu de rapprocher les hommes.

Aucun pays ne pourra vaincre la misère, s' il ne prend pas comme premiers partenaires les plus défavorisés de ses membres.

Pause et lecture du texte de la Dalle du refus de la misère en différentes langues : « *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l' Homme sont violés. S' unir pour les faire respecter est un devoir sacré.* »

5) Qu' allons-nous faire maintenant ?

C' est à chacun de nous d' agir, là où nous sommes, pour refuser les réflexes d' exclusion, pour nous révolter contre les atteintes aux droits.

Mais, avec les échéances électorales qui nous attendent, c' est aussi à chacun de mettre cette question au coeur de sa citoyenneté, pour que le débat sur la réduction des inégalités aille jusqu' aux plus pauvres, pour que la question de la lutte contre la misère et l' exclusion ne disparaisse pas de notre conscience collective.

Nous avons une véritable bataille d' opinion à mener. Trop de personnes sont découragées. De multiples engagements existent pourtant. Mais ils n' apparaissent pas sur la place publique et ne pèsent pas sur nos choix collectifs. Sortons de notre silence et de notre humilité. Rendons publics nos attentes et nos engagements. Donnons-nous rendez-vous ici, nombreux, le 17 octobre prochain, pour mesurer les avancées de nos actions, et celles des pouvoirs publics.

Ensemble, signifions notre volonté de lier justice et fraternité.